

**VENTE A MONSIEUR et MADAME DAMEN**  
**PARCELLE AR N° 542p**

Monsieur Claude WADOUX, fait part au Conseil du souhait de Monsieur et Madame DAMEN, demeurant 14 rue Jean Moulin à Gravelines, d'acquérir une partie de la parcelle non bâtie cadastrée section AR n° 542, attenante à leur propriété et appartenant à la Ville de Gravelines.

Conformément à l'Article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Service des Domaines a rendu son avis en date du 10 Juin 2022.

Le 04 Octobre 2022, Monsieur et Madame DAMEN se sont engagés pour l'achat de cette emprise de terrain, d'une superficie d'environ 140 m<sup>2</sup>, moyennant le prix de **2 100 euros**.

Il est donc proposé au Conseil de céder ladite partie de parcelle de terrain moyennant ce prix.

La Commission Extra-Municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve la vente à Monsieur et Madame DAMEN d'une partie de la parcelle cadastrée section AR n°542 d'une superficie d'environ 140 m<sup>2</sup>, propriété de la Ville de Gravelines, moyennant le prix de 2 100 euros ;
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'acte de vente à intervenir ;
- La recette sera imputée à l'Article 775 - Fonction 8 - Sous fonction 824 du budget.
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 18 NOVEMBRE 2022**  
**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
**LE MAIRE,**

**Bertrand RINGOT**



Reçu en Sous-Préfecture le **22 NOV. 2022**

Mis en ligne sur le site de la Ville le **22 NOV. 2022**

Conseil Municipal convoqué le : 10 Novembre 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire  
Secrétaire : Madame Léanna VANDEWALLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT à partir de 18h40, Madame Christelle DENEUVILLE, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS jusqu'à 19h15, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Monsieur Christian DEVOS, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Madame VANDERSTRAETEN, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Monsieur WADOUX, Madame Valérie GENEVET, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame SALA, Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF, jusqu'à 18h40,

Monsieur Laurent NOTEBAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur WILMOT, Madame Aurore DEVOS, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur DEFRUIT, à partir de 19h15,

Monsieur Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur BOONEFAES, Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale, Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale, Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale,

**Démissionnaires :**

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.  
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.